

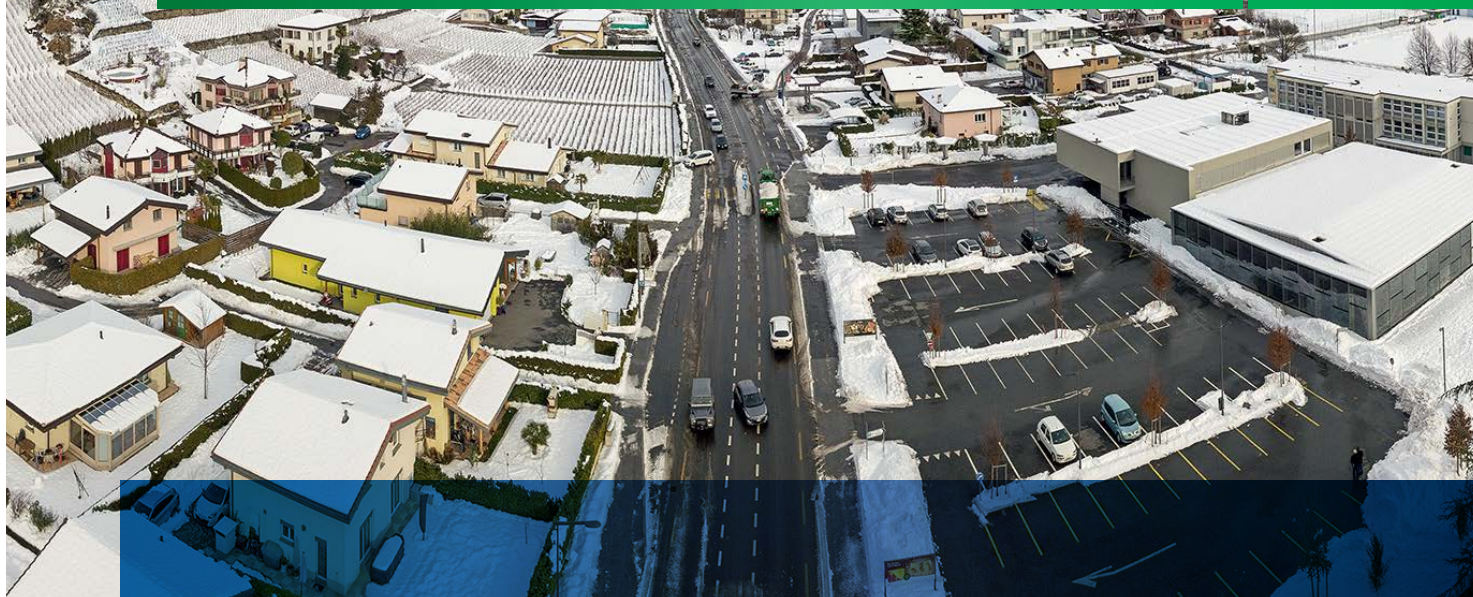
VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JANVIER 2020



© Studio Bonnardot

Editorial



Nous voici au terme de la 3ème, et avant-dernière année de cette législature. Le Conseil municipal s'est efforcé de réaliser ses objectifs quadriennaux, et l'année qui vient va permettre d'en finaliser les derniers. Dans ce sens, le Conseil général a validé à l'unanimité le budget 2020 que nous

leur avons proposé, malgré les investissements conséquents nécessaires à la mise à niveau de nos infrastructures.

Tout au long de l'année, nous vous avons tenus informés des arrivées et des départs parmi le personnel communal. Cette fois-ci, je dois vous faire part de la démission de notre vice-président, M. André Fontannaz, qui nous quitte pour des raisons de santé après 7 ans d'engagement à la tête de plusieurs dicastères très importants, dont celui stratégique des travaux publics. Au nom du Conseil municipal, et de tous les habitants de notre commune, je le remercie pour sa générosité dans son engagement et dans son attitude collégiale. Je souhaite la bienvenue dans l'équipe à son successeur, M. Stéphane Papilloud, et me réjouis de notre future collaboration (voir page 19).

Avec les communes voisines, nous avons mis sur pied une cadence au 1/4h aux heures de pointe pour les trajets en car postal entre Ardon et Sion. Un abonnement annuel de parcours coûte moins cher que la location d'une place de parc. Je vous encourage vivement à vous rendre dorénavant à Sion en transports publics.

Durant cet hiver et le printemps prochain, les autorités vont aller à la rencontre de la population afin

de mieux écouter les besoins des Vétrozaines et Vétrozains, vous en saurez plus prochainement. D'ici-là, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Olivier Cottagnoud, président

DANS CE NUMÉRO

Commission culturelle	2
Mérites sportifs et culturels	3
Plan de scolarité 2020/2021	4
Agenda des manifestations	4
Bibliothèque	5
Nonagénaire	5
Apprendre le français	6
J'ASOV Active Together	6
Rétrospective 2019 ASOV	7
Tandem	8
Faites vos vœux	8-9
Fête de l'Avent	9
1 tulipe pour la vie	10
Les petits bouchons valaisans	10
Promotions civiques	11
Déchets	12-13
Déblaiement de la neige	13
Taxes communales 2019	13
Torrents ouest	14
Une commune engagée pour un environnement sain	15
Vers une mobilité douce	15
Auxiliaires d'été	15
Réalisations et projets entre 2012 et 2019	16-18
Passation de témoin	19
Personnel communal	19
Budget	20-22
Décisions du Conseil municipal - 4ème trimestre 2019	23

APPEL À VOS SENS



COMMISSION CULTURELLE

Deux rencontres de notre saison « Appel à vos sens » ont eu lieu lors du dernier trimestre de l'année 2019. Tout d'abord, le vendredi 11 octobre nous nous sommes rendus chez Rhône FM, notre « Radio de l'info » afin d'ouvrir nos écoutilles. Après un accueil chaleureux par Fabrice Germainier, mon collègue du Conseil municipal, nous avons été guidés par son confrère Christian Hermann à travers les studios. Nous avons ainsi pu découvrir l'élaboration d'une émission et vivre en « live » le journal de 11h. Merci à tous les journalistes présents d'avoir répondu à nos nombreuses et curieuses questions.



Puis, pour terminer la saison 2019, nous avons découvert 32 fromages d'ici et d'ailleurs le 28 novembre. sous la houlette d'Adrien Rudaz, maître-fromager de la Grenette. Chaque fromage possède un caractère unique. Celui-ci dépend beaucoup de ses ingrédients, du procédé de fabrication et du soin apporté par l'affineur. Nous avons commencé par humer l'odeur du fromage. Nous l'avons ensuite déposé sur notre langue où nos papilles gustatives ont été mises à l'épreuve



: elles ont senti des saveurs corsées comme des saveurs plus douces. Cette soirée, comme toutes nos rencontres, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Les photos sont disponibles sur le site internet de la commune <http://www.vetroz.ch>

Merci d'avoir été si nombreux à répondre présents à nos différentes invitations et de nous avoir accompagnés tout au long de cette saison.

La commission culturelle vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année 2020 et vous attend pour sa prochaine saison durant laquelle nous pourrons découvrir que nous sommes des «Vétrozains responsables et solidaires ». Réservez d'ores et déjà la date de notre première rencontre : le vendredi après-midi 6 mars 2020. A tout bientôt.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*



© Studio Bonnardot

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS CONCERT DE NOËL

Le samedi 21 décembre 2019, la salle de Bresse a accueilli, le traditionnel concert de Noël de nos deux fanfares la Concordia et l'Union. Cet hymne musical fut dirigé de main de maître par Bertrand Moren et Christophe Jeanbourquin. Durant le concert, la Municipalité a remis les mérites sportifs et culturels ainsi que 3 mentions particulières aux personnes et sociétés suivantes :

- mérite culturel individuel à Lucie Vergère: championne suisse adulte de Basse à Coire
- mérite sportif individuel à Axel Boson: champion suisse Wabba junior, vice-champion suisse Wabba grande taille et vice-champion du monde junior Wabba
- mérite culturel collectif au Théâtre de la Grappe: spectacle et animation du village durant l'été
- mérite sportif collectif au groupe compétition TEST de Vétroz Amis Gymnastes: championne de la fête fédérale de gymnastique à Aarau et autres titres de championnes valaisannes et vice-championnes suisses

- mention particulière à Michel Huser : membre fondateur d'Hélios Basket et 45 ans de présidence
- mention particulière à Stéphane Papilloud: membre bénévole de nombreuses sociétés villageoises
- mention particulière à Sébastien Reichenbach: champion suisse de cyclisme sur route

La Municipalité félicite tous ses champions et les remercie de faire connaître Vétroz au-delà de nos frontières communales, valaisannes, suisses et même européennes.

La collecte en faveur des écoles de musique de nos fanfares a rencontré un grand succès grâce à votre générosité. La fête fut belle. Merci aux champions, aux fanfares et à vous, nombreux vétrozains et vétrozaines, présents à la veille de ces fêtes de fin d'année.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot

ÉCOLES

Plan de scolarité 2020-2021

Début des cours : lundi 17 août 2020
Fin des cours : vendredi 18 juin 2021

Automne

début des congés : mercredi 21 octobre 2020 à midi
reprise des cours : lundi 2 novembre 2020 le matin

Immaculée conception
mardi 8 décembre 2020

Noël

début des congés : mercredi 23 décembre 2020 à midi
reprise des cours : jeudi 7 janvier 2021 le matin

Carnaval

début des congés : vendredi 12 février 2021 le soir
reprise des cours : lundi 22 février 2021 le matin

St-Joseph

jeudi 19 mars 2021

Pâques

début des congés : jeudi 1er avril 2021 le soir
reprise des cours : lundi 12 avril 2021 le matin

Ascension

début des congés : mercredi 12 mai 2021 à midi
reprise des cours : lundi 17 mai 2021 le matin

Pentecôte

lundi 24 mai 2021

Fête Dieu

le jeudi 3 juin 2021

AGENDA DES MANIFESTATIONS

1^{er} semestre 2020

JANVIER 2020

5 Loto Helios Basket, salle Union
11 Nuit des champions, salle recto-verso à Grône, Concordia
11-12 Rose Cup FC Vétroz - Tournoi équipes féminines
19 Loto CAV à Bresse

FEVRIER 2020

1 Atelier APEV
8 Souper Fanfare Union + Tambours
21 Carnaval des écoles
23 Loto Ski Club

MARS 2020

4-11-18-25 Soupes de carême et chemins de croix
13 Repas de soutien du FC Vétroz
14 Concert annuel Fanfare Union
16 AG Beaumont
18 Concert annuel Fanfare Concordia
21 Atelier APEV
28 Concert du Chœur-mixte
29 Concours interne Ski Club

AVRIL 2020

1er Soupes de carême et chemin de croix
4 Vente-échange APEV

11-18 Camp de Pâques du CAV au Lavandou
13-15 Camp Poly-sportif aux Plantys FC
18 Amicale des fanfares à Bresse - Union
18 Paris World Games - FC

MAI 2020

1-2-3 Festival UCC à Vétroz - Choeur-mixte
2 Soirée villageoise
2-3 Championnats romands U17 filles – Hélios
20-23 Camps U12 – U14 – CAV
21 Ascension et 1ères communions à Ardon avec la Fanfare Union
22-23 Camps U10 et plus jeunes CAV
28 Concert Fanfare Concordia, place du Four
29 Grillades des jeunes, fanfare Union et tambours
30 Atelier APEV

JUIN

5 Rapport annuel Scouts
6-7 Championnat suisse jeunesse de basket
11 Fête Dieu et procession avec Fanfare Concordia
12-13-14 Accueil Beaumont
13 Fête du Foot

BIBLIOTHÈQUE

à vos agendas !

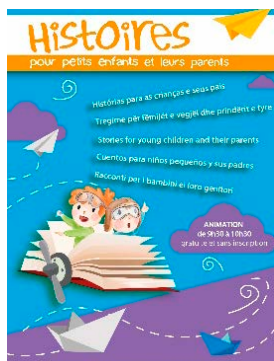
Voici les dates à retenir pour les différentes activités à la biblio de Vétroz :

ATELIER-LECTURE 2020

mardi de 9h30 à 11h00
pour parents et enfants de 0 à 5 ans,

animé par notre charmante
Dominique Llor :

21 et 28 janvier
11 et 18 février
10 et 24 mars
7 et 21 avril
19 et 26 mai



Samedi des bibliothèques 2020

Si vous n'avez «même pas peur... de rester zen», retenez déjà la date du samedi 14 mars 2020 de 9h00 à 12h30.

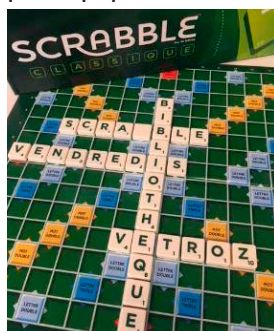
Un petit-déjeuner et différentes activités pour tous vous attendent à la biblio.



Scrabble 2020

Une fois par mois, le vendredi de 14h00 à 16h00, venez rejoindre la sympathique équipe du scrabble de la biblio.

31 janvier
21 février
27 mars
24 avril
29 mai
19 juin



NOUVEAU

Atelier-philosophie 2020 pour les 7-13 ans
Réfléchir, dialoguer, semer des graines...pour mieux vivre ensemble !
Une animation dirigée par Nicole Favre qui a suivi la formation SEVE conçue par Frédéric Lenoir.

Le mercredi de 13h30 à 14h15, selon dates proposées et sur inscription via notre site ou en passant nous rendre visite !



bibliotheque@vetroz.ch - vetroz.bibliovs.ch – 027.345.37.84 – route de l'Abbaye 42, 1963 Vétroz

NONAGÉNAIRE

90 ans de Madame Lucette Moullet



Mme Lucette Moullet née le 27.11.1929

Le 26 novembre dernier, le Conseil municipal in corpore s'est rendu au domicile de Mme Lucette Moullet, Vétrozaine pure souche, à l'occasion de son 90ème anniversaire.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre la langue est le début de toute intégration !

Des cours de français pour les adultes migrants ont lieu sur le district de Conthey toute l'année.

Les élèves, qui doivent habiter sur l'une des cinq communes du district (Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson et Nendaz), peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1h30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans leur vie quotidienne. Il se peut que vous deviez vous déplacer dans les autres villages du district pour suivre un cours adapté à votre niveau de français. Mais, nous cherchons toujours la solution la plus adéquate pour vous.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 100 CHF. Les cours de français ont déjà commencé et n'attendent plus que vous !

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez encore inscrire pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour s'inscrire :

- Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet de votre commune: www.vetroz.ch
- Ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027/345.37.85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch (présence au bureau le mardi et le jeudi)

J'ASOV ACTIVE' TOGETHER



Suite à l'enquête lancée par l'ASOV auprès des jeunes de 10 à 20 au sein de la commune de Vétroz, il en est ressorti que les jeunes de Vétroz vont bien et ont envie de s'investir dans la vie locale.

Depuis le mois de septembre, environ 15 jeunes se sont rassemblés, avec l'aide de l'ASOV, et ont créé un comité de jeunes, nommé « J'ASOV Actv' Together ».

Ce comité organise des projets avec le soutien de l'animatrice socioculturelle, pour d'autres jeunes. Ils ont comme mission principale de mettre en place des projets pour les jeunes de Vétroz, d'intégrer ces derniers dans la mise en place et la réalisation.



L'ASOV A BESOIN DE TES TALENTS!

L'ASOV lance un concours de peinture pour décorer l'Espace Jeunes. Les meilleurs dessins seront reproduits sur une toile géante qui sera exposée toute l'année à l'Espace Jeunes.

Tu as le choix du thème, laisse exprimer ta créativité!

Ton projet devra être envoyé à asov@vetroz.ch ou déposer à l'Espace Jeunes avant le 14 février.

Le projet gagnant sera réalisé durant les vacances de Carnaval!

Marche à suivre:
- projet sur feuille A3 ou A4 format
- paysage ou portrait
- crayon, feutre ou peinture à choix

Nathalie Zanardini
Route de l'Abbaye 21
1963 Vétroz
079/937.84.06
asov@vetroz.ch

[instagram.com/animation_vetroz](https://www.instagram.com/animation_vetroz)

[facebook.com/ASOVVetroz](https://www.facebook.com/ASOVVetroz)

Ils ont déjà mis sur pied le Cluéo Géant qui a eu lieu pendant les vacances d'automne, la récolte de jouet pour Noël en lien avec l'association SOS enfants de chez nous et leur dernier projet, qui aura lieu au mois de février, est un concours de peinture.

Si tu as entre 10 et 20 ans, et que tu souhaites faire partie de l'aventure, n'hésite pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle, par mail (asov@vetroz.ch) ou par téléphone (079/937.84.06)

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable



RÉTROSPECTIVE ASOV 2019

Déjà en 2020 ! Que le temps passe si vite. Alors faisons un petit bon en arrière pour voir ce qui s'est passé à l'ASOV en 2019.

L'ASOV a ouvert ses portes avec le bus Anim' et l'Espace Jeunes, sur 50 mercredis après-midis, samedis soirs, à plus de 2000 jeunes qui ont pu profiter d'un lieu sécurisé qui leur permet de développer des compétences et de créer des projets. Durant ce temps d'accueil (appelé accueil libre) les jeunes pouvaient pratiquer des activités tels que le foot, l'unihockey, des jeux de sociétés, faire des bricolages, etc., mais surtout s'initiaient aux étapes pour créer un projet.

En effet, plusieurs groupes de jeunes allant de 10 à 18 ans se sont essayés à la mise en place de soirée ou de sorties. Ce sont les premiers pas pour créer des événements sur la commune, et ils sont encore plus motivés à en créer de nouveaux pour 2020, grâce au comité des jeunes « J'ASOV Activ' Together ». Attendez-vous à de belles surprises !



Durant les vacances scolaires (Carnaval, Pâques, Été, Automne), l'ASOV, en collaboration avec les jeunes vétrozains a mis sur pied des programmes d'activités variés avec des sorties, des ateliers cuisines, des soirées, etc. durant ces périodes, 360 jeunes sont venus découvrir une nouvelle ville, créer des décors pour une soirée, cuisiner, ou encore simplement passer du temps entre amis.

Si toi aussi tu as des idées de sorties, de soirées ou d'atelier, n'hésite pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle, par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) par téléphone (079 937 84 06) par Facebook (Asov Vétroz) ou par Instagram ([animation_vetroz](https://www.instagram.com/animation_vetroz))

De plus, nous avons lancé un défi à la population de Vétroz avec la Suisse Bouge qui a motivé la

population vétrozaine car nous sommes arrivés 3e au niveau national. Les différentes activités ont été mise en place par les sociétés locales, les privés et les habitants de la commune. Ce projet sera de retour en 2020, avec quelques nouveautés. Soyez prêts!



Cette année, a été importante pour l'ASOV pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous avons fêté avec vous les 5 ans du service d'animation le 21 septembre dernier. On tenait donc encore à vous remercier pour cette magnifique fête.

En gros, tous ces projets, c'est grâce à vous ! Car sans vous, l'ASOV n'existerait pas et ne pourrait pas mettre tout cela en place avec la jeunesse vétrozaine et les habitants de la commune. Alors un grand merci et rendez-vous en 2020 pour de nouvelles aventures !



Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable

TANDEM

Ce projet, c'est quoi au fait ?

« Tandem » est avant tout une aventure humaine. Accueillir, faire découvrir et se découvrir ensemble. La nature profonde de ce projet est de créer des liens sociaux et simplifier l'intégration des personnes au cœur de notre commune. Pour ce faire, le délégué régional à l'intégration met en lien des bénévoles connaissant bien la commune, la région et des personnes souhaitant prendre part à la vie sociale et culturelle.

De qui a qui ?

La mission des bénévoles est vaste et prend les couleurs et la formes que chacun souhaite y mettre. Elle peut être de faciliter l'apprentissage du français, d'aiguiller les nouveaux arrivants dans des questions administratives, de montrer le chemin vers les services et institutions compétentes, de leur faire découvrir les us et coutumes de notre région ainsi que le magnifique patrimoine naturel et culturel. Tout cela à travers des visites et balades, des activités communes, mais aussi tout simplement en partageant du temps. Les tandems qui ont déjà pris part à cette aventure et qui étaient plus connus sous le nom de « marraines et parrains culturels » décrivent ce projet comme étant « principalement un contact humain spontané, dans lequel il faut y aller avec le cœur, rester soi-même, tout en connaissant ses limites. » c'est un enrichissement pour chacun, un échange partagé.

Envie d'entrer dans l'aventure ?

Vous avez entre 18 et 128 ans, envie d'être co-créateur d'une passerelle entre les différentes cultures de votre lieu de vie, dans un esprit d'échange, de partage, de respect mutuel et d'ouverture ? Vous pouvez prendre contact avec Stéphane Roudit, délégué régional à l'intégration (stephane.roudit@conthey.ch). Il vous donnera tous les renseignements nécessaires.



*Pour le service de l'intégration
Nathalie Zanardini - Déléguée à l'intégration*

FAITES VOS VOEUX VOYAGE AUTOUR DE L'ASSIETTE

Le vendredi 13 décembre, la population vétrozaine était invitée à la fête « Faites vos vœux ». A cette occasion, elle a pu découvrir les vitraux réalisés par les différentes communautés de Vétroz, les structures de l'enfance, le foyer Haut-de-Cry et l'ASOV, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En effet, toutes ces personnes se sont mises ensemble pour écrire les vœux de fin d'année dans plusieurs langues ainsi que diverses décorations.

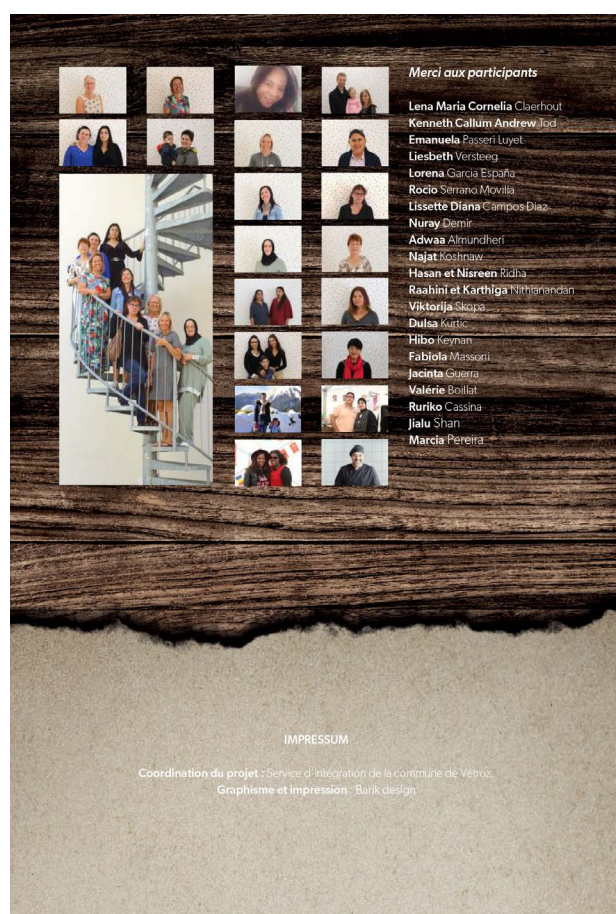
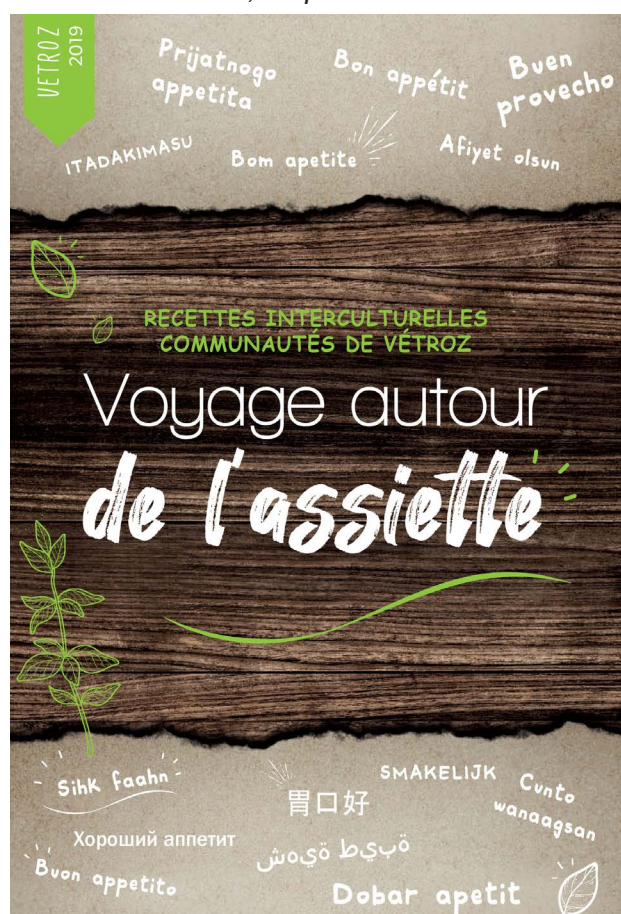
De plus, le service d'intégration avait également mis en place différentes animations telles que les contes à deux voix (russes et français), une animation musicale par Marisa, une jeune de l'ASOV,

un arbre à vœux, etc. Ces personnes se sont impliquées dans ce projet car l'intégration et le vivre ensemble leur tiennent à cœur !



Durant cette soirée, c'était également l'occasion de vous présenter pour la première fois le livre de cuisine interculturelle baptisé : « Voyage autour de l'assiette ». 20 communautés ont écrit des recettes de famille en français et dans leur langue d'origine. Si vous êtes intéressés à avoir un exemplaire, vous pouvez l'obtenir auprès de la déléguée à l'intégration (nathalie.zanardini@vetroz.ch)

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable



FÊTE DE L'AVENT

J'espère que les fêtes de fin d'année ont été bonnes. L'ASOV tenait juste à dire un immense « Merci » à toutes les personnes qui ont participé au projet des Fenêtres de l'Avent, que ce soit en allumant les fenêtres le soir, en préparant un petit apéro :

Steiner Gaëtan, la famille Guerra, Simon Sara, Sandra Pimpão, Boulnoix Pierre-Antoine, Zuchuat Pierre-André, la famille Varone, Murillo Paola, la famille Vouillamoz, la famille Soderberg, Décaillet Jennifer, la famille Perdigao Moreira, la famille Germanier, Vuignier Grégoire, la famille Papilloud, Branca Gilbert, la famille Bogo et la Famille Barbiera-Rapillard, mais également aux différents

établissements de Vétroz comme les structures de l'enfance, les écoles, la bibliothèque et le prieuré. Grâce à vous, le village a été illuminé de mille feux.

L'année prochaine, le projet se transformera en calendrier de l'Avent inverse, c'est-à-dire que chaque jour vous aurez la possibilité de donner quelques choses pour une association qui aide les familles dans le besoin. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini pour en savoir plus (asov@vetroz.ch 079/937.84.06)

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable

1 TULIPE POUR LA VIE

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime.

Les 402 communes participantes à ce projet affichent ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.



En collaboration avec l'association L'aiMant Rose, le service des travaux publics de la commune de Vétroz a planté en octobre des tulipes au sommet de la route du Canal et la route des Marais.



La proportion d'**1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches** a été respectée. Elle symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La **couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie**.

Dès le printemps, nous pourrons contempler cette floraison originale.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

INVITATION À FAIRE UN GESTE SIMPLE AFIN D'AIDER

Vous avez peut-être entendu parler de l'association des petits bouchons valaisans ? Non ?

<https://www.petitsbouchonsvalaisans.ch/>

Il s'agit simplement de récupérer les bouchons de pet afin de les vendre à une usine de recyclage.

L'argent ainsi récolté permet de soutenir des associations de sport handicap. Il suffit, avant de mettre vos pets dans les poubelles prévues à cet effet d'ôter le bouchon. Les enfants des 7H ont passé un après-midi à enlever les bouchons des pets. Ensuite ces derniers sont triés et acheminés à l'usine. Au centre des Plantys, de Bresse et au pavillon sont déposés des cartons afin de récolter ces bouchons. Suite à ce travail, les travaux publics de Vétroz mettront à disposition une poubelle destinée à y déposer les bouchons.



D'AVANCE MERCI !!!



© Studio Bonnardot

PROMOTIONS CIVIQUES 2019

En 2019, soixante jeunes Vétrozains ont atteint leur majorité civique. Comme chaque année, une réception a été organisée à leur intention, en compagnie des autorités politiques et judiciaires communales. Afin de célébrer cet évènement en tout convivialité, ils ont ensuite eu l'occasion de partager un repas et de recevoir un souvenir de leur accession aux droits politiques.

Allet Charlotte
 Amedoski Dzenis
 Antonin Céline
 Atudorei Andreea Elena
 Ay Deniz
 Bajrami Bleona
 Bogu Laura
 Bonvin Mathias
 Boulnoix Loïse
 Braun Adeline
 Broccard Sacha
 Candida Damoia Pereira
 Rafaela
 Carvalho Cantante Dani
 Ciccone Dylan
 Clivaz Ninon
 Comby Morane
 Coppi Raphaël
 Cotter Lisa
 Crettenand Noémie

D'Ippolito Théo
 De Ieso Lorenzo
 Fanelli Carole
 Fernandes Lourenco Dany
 Ferreira Carvalho Bruno
 José
 Ferreira da Silva Katia
 Figueiredo Tiago
 Fiore Alba
 Flütsch Louane
 Gafner Vanessa
 Gaspar Luis Juliana
 Ghartey Nadège
 Gillioz Emilie
 Gillioz Marine
 Gomes Ferreira Filipe
 Guésaraoui Lola Lou
 Halabaku Kevin
 Hubert Aline
 Imboden Sandrine

Jacquemettaz Valentine
 Jogo Alexandre
 Lopes Da Silva Lucas
 Lopez Sabrina
 Marti Corentin
 Michellod Rayan
 Miller Stacey
 Moret Noémie
 Mussie Nobel
 Neuenschwander Lou Ann
 Nguyen Stanley
 Pascale Elisa
 Pellissier Laeticia
 Perdigo Moreira Lionel
 Pinto Peixoto Pedro Rafael
 Putallaz Antoine
 Quarroz Aurélie
 Ramadoski Abdelkadir
 Reis Bryan
 Rey Christel

Rieille Loïc
 Rieille Lucas
 Riso Marco
 Roh Tiffany
 Schüpbach Jean
 Soares Amandine
 Sousa Ferreira Ruben Josué
 Tairi Muhamed
 Tavernier Laura
 Teixeira Rodrigues Inês Sofia
 Torti Sarah
 Vaquin Thomas
 Vergères Nicolas
 Vincenti Fabrice
 Walpen Lucas
 Yildiz Ece
 Zenhäusern Wytnes



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot

DÉCHETS

Ecopoints

Depuis l'introduction de la taxe au poids, la Municipalité a constaté que la population trie mieux ses déchets. Les écopoints sont beaucoup plus sollicités qu'auparavant. C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de deux nouveaux points de collecte, l'un situé au carrefour de l'avenue des Vergers – chemin de Proumay, et l'autre au carrefour de l'avenue de la Gare – chemin Nord. Les emplacements retenus bordent des routes principales afin d'être autant attractifs que possible.



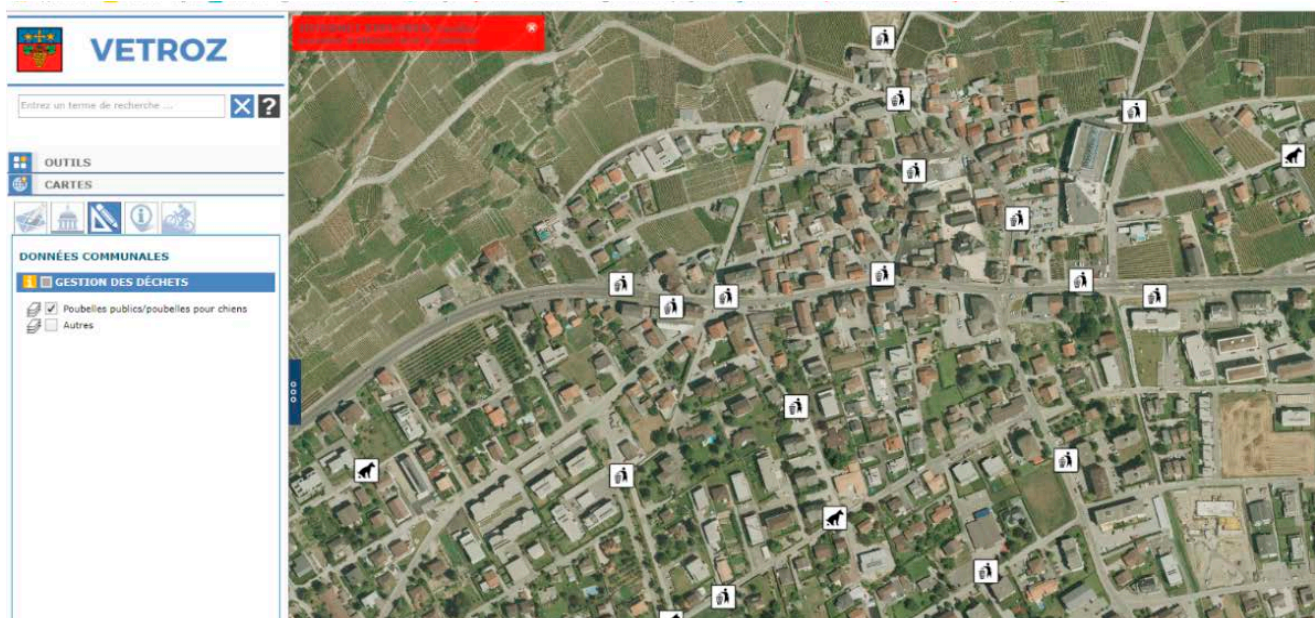
Déchets alimentaires

Au printemps 2019, Vétroz est la première commune du Valais central à s'être dotée d'un système de collecte de déchets alimentaires couvrant l'ensemble de son territoire. A ce jour, notre Municipalité reste l'unique commune de la région à offrir cette prestation à toute sa population. Le nombre d'utilisateurs de cette filière ne cesse d'augmenter : fin 2019, plus de 1'000 ménages sont abonnés à ce système de collecte, pour un forfait annuel de Fr. 20.-.

Nouveauté


Depuis le site internet de la Municipalité, l'outil cartographique Alpnetsystem permet d'afficher les emplacements de tous les points de collecte. En un clic, il est désormais possible par exemple d'afficher toutes les poubelles pour déjection canines et les poubelles publiques, etc.

Nous vous invitons à consulter cet outil directement sur le site web www.vetroz.ch – recherche Alpnetsystem.



Problème du système de pesée

La Municipalité a demandé au fournisseur du système de pesée pour les déchets ménagers de trouver une solution afin d'éviter qu'un utilisateur puisse se retrouver avec un sac poubelle (du précédent utilisateur) bloqué dans le système de pesée. La cause de ce problème peut être soit un défaut mécanique de la balance, soit dans la majorité des situations due à un taux de remplissage dépassé.



Notre fournisseur nous a informé qu'une solution garantie était en phase de test sur une commune vaudoise, et qu'il était en mesure de la mettre en place à Vétroz durant le premier trimestre 2020. Dans l'intervalle, nous prions les usagers qui se retrouveraient dans une telle situation d'en informer la Municipalité et de se diriger vers un autre conteneur. La Municipalité regrette les désagréments que cela apporte et met tout en œuvre pour améliorer ce service à la population.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

La Municipalité profite de l'occasion pour rappeler certaines instructions concernant le déblaiement en général sur le territoire communal, comme le prévoit la législation sur les routes.

En temps de neige, les propriétaires et gérants d'immeubles sont tenus de dégager immédiatement la neige amassée sur leurs accès même si cette dernière a été accumulée par les engins de la collectivité publique. La neige des accès privés ne doit pas être évacuée sur le domaine communal. Si tel n'est pas le cas, elle pourra être débarassée par les soins des services communaux aux frais des propriétaires.

Il est également important de ne laisser aucun obstacle (véhicules, container, etc.) en bordure ou sur la voie publique qui pourrait gêner le déneigement.

Toute négligence ou infraction sera sanctionnée.

La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés par le passage des chasse-neiges.

Pour diminuer la pollution, le salage du réseau routier est réduit au minimum, cela suppose une prudence accrue des utilisateurs et une adaptation aux conditions de circulation.

Nous remercions les habitants pour leur collaboration.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

TAXES COMMUNALES 2019 EN LIEN AVEC L'EAU POTABLE, L'EAU D'IRRIGATION ET L'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Les ménages ainsi que les entreprises établis à Vétroz ont reçu récemment un bordereau contenant les taxes communales, hors déchets, relatives à l'année 2019.

Si la tarification appliquée pour l'eau potable et l'eau d'irrigation n'a connu aucune modification par rapport à l'année précédente, il n'en est pas de même pour ce qui est des taxes en lien avec les eaux à évacuer.

En effet, aussi bien la taxe fixe que la taxe variable ont chacune augmenté de CHF 30.- HT, soit à hauteur de CHF 150.- HT, montant qui correspond au plafond de la tarification arrêtée par le règlement communal sur les eaux à évacuer. Un facteur d'équivalence (ou pondération) est appliqué sur la taxe variable en fonction du nombre de personnes composant le ménage (particuliers) ou de la nature de l'activité (entreprises).

En application du principe de causalité, le traitement des eaux à évacuer se doit d'être autofinancé. A ce titre, le Conseil municipal est compétent pour fixer les taxes dans les fourchettes prévues

et en fonction du résultat des comptes d'exploitation du précédent exercice ainsi que du budget approuvé.

Au vu des montants conséquents investis à l'heure actuelle par la Municipalité dans le cadre du traitement biologique des eaux de la STEP intercommunale, soit plus de CHF 3'300'000.- pour la part de Vétroz, et du PGEE (plan général d'évacuations des eaux), il a été jugé primordial de procéder à l'adaptation des taxes en lien avec les eaux à évacuer et telle que mentionnée ci-dessus.

A terme, après l'installation de compteurs, il est prévu que la taxe variable sera calculée selon la consommation d'eau potable.

Le service des finances et des contributions demeure à disposition des personnes souhaitant obtenir des informations complémentaires en lien avec les taxes communales.

*Pour la Municipalité de Vétroz
Le service des finances et des contributions*

TORRENTS DE L'OUEST

Sécurisation des Torrents de l'Ouest et revitalisation du Canal du Couchant au nord des CFF

PLANNING GÉNÉRAL

Mars 2019

Mises à l'enquête publique effectuées, aucune opposition.

En cours

Traitement des dossiers par les différents services cantonaux, avant la transmission à Berne (OFEV : Office Fédéral de l'Environnement).

Automne 2019

Mise en soumission des prestations d'ingénieurs.

Début 2020

Mise en soumission des travaux, étape 1.
Début 2020 : Délivrance des autorisations par le Conseil d'Etat.

2020

Inscription au Registre foncier des servitudes/mutations consentis avec les riverains concernés.

Printemps 2020

Début des travaux, étape 1 (Fr. 5.6 mio).

Dès 2022

Etape 2 (Fr. 2.5 mio).

Dès 2023

Etape 3 (Fr. 3.1 mio).

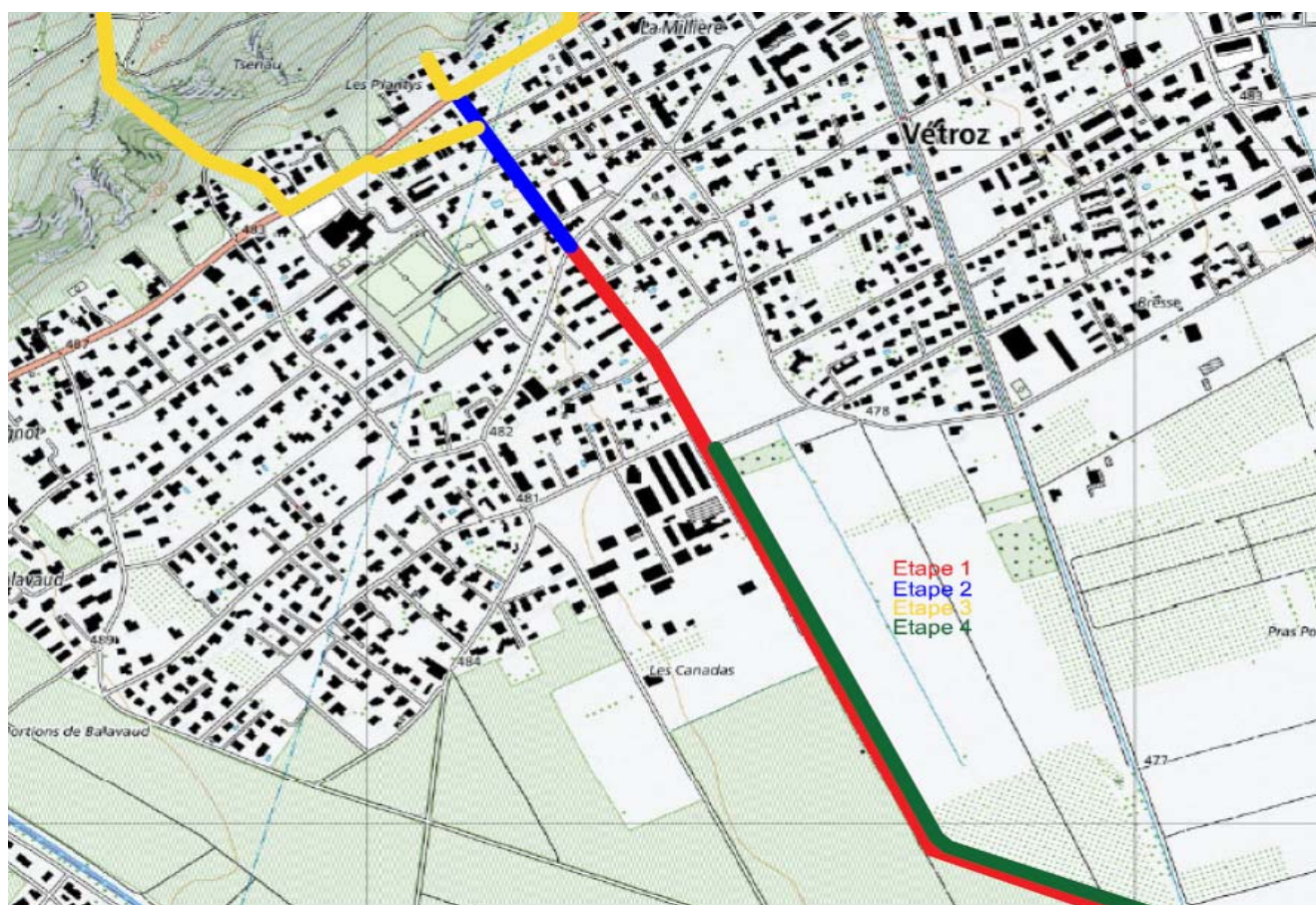
Dès 2024

Etape 4 (Fr. 2.3 mio).

Le planning détaillé sera transmis au préalable aux riverains concernés, une fois déterminé avec les entreprises. Toutes les mesures possibles et raisonnables pour l'organisation des travaux visant à minimiser les nuisances au voisinage seront prises.

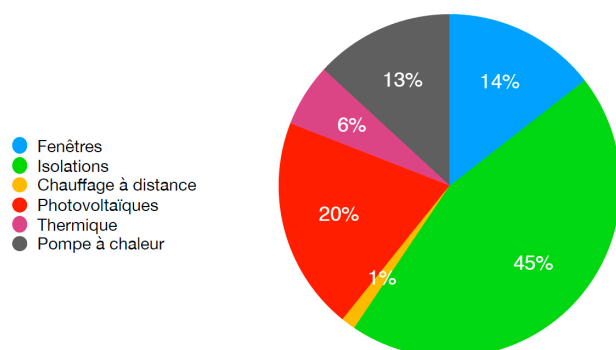
Le calendrier et les étapes présentés ci-dessus dépendent avant tout de l'avancement de la procédure d'autorisation de construire en cours et de la planification financière communale et sont, par conséquent, donnés à titre indicatif.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*



UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Notre Commune est résolument engagée pour que son développement soit durable et sain. C'est pourquoi, nous soutenons financièrement les mesures comme le remplacement de l'isolation, des fenêtres ou du système de chauffage afin d'améliorer l'efficacité énergétique de votre habitat sans oublier un aide de CHF 1'000.- pour la réalisation d'un certificat CECB Plus. Ces aides généreuses peuvent représenter une part importante des investissements réalisés.



En 2019, la commune a ainsi octroyé des subventions, en constante augmentation, pour un montant de CHF 113'546.80 dont la répartition est illustrée dans le tableau ci-contre.

Un engagement qui se poursuit
En 2020, la commune poursuivra ses efforts au profit d'un environnement plus sain. C'est pourquoi, pour vos projets, nous vous encourageons à déposer une demande de subvention à la commune et au canton. Pour savoir si ceux-ci pourraient bénéficier d'un soutien communal, nous vous recommandons de consulter notre règlement sur l'énergie renouvelable disponible à cette adresse <https://www.vetroz.ch/reglemente/73178>.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration communale se tient à votre disposition.

*Pour la Commission Energie et Environnement
Fabien Papilloud, président*

VERS UNE MOBILITÉ DOUCE EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, la commune favorise la transition vers une mobilité plus douce en offrant une subvention de 500.- pour l'achat d'un vélo électrique au Garage de Chiron. En 2019, la commune a ainsi subventionné 30 vélos et continuera de soutenir les nouveaux acquéreurs en 2020.

De plus, de janvier à fin mars 2020, la commune offre à toute personne domiciliée sur Vétroz un contrôle technique gratuit de leur vélo auprès du Garage de Chiron pour vous permettre de voyager en toute sécurité.

A noter que le soutien de notre municipalité pour la mobilité ne s'arrête pas aux vélos. Notre engagement passe également par les aménagements des routes mais aussi avec la mise à disposition de bornes électriques dans divers lieux de notre commune qui nous l'espérons favoriseront la transition vers une mobilité plus propre.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration communale se tient à votre disposition.

*Pour la commission Énergie et Environnement
Fabien Papilloud, président*

AUXILIAIRES D'ÉTÉ

Comme chaque année, la Municipalité procède à l'engagement d'auxiliaires pour l'été, rattachés au service des travaux publics et au service des bâtiments, pour les périodes suivantes :

- 22 juin au 3 juillet 2020
- 6 juillet au 17 juillet 2020
- 20 juillet au 31 juillet 2020
- 3 août au 14 août 2020

Les offres (curriculum vitae incluant les périodes privilégiées et si possession d'un permis de

conduire) doivent être adressées par courriel à service.technique@vetroz.ch.

Condition : Avoir 16 ans révolus au moment de débiter l'activité.

Le délai de postulation est fixé au 31 janvier 2020.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

RÉALISATIONS ET PROJETS ENTRE 2012 ET 2019 / TRAVAUX PUBLICS / AGRICULTURE / VITICULTURE

Chères Vétrozaines, chers Vétrozains,

Comme vous l'avez appris, suite à différents problèmes de santé durant ces deux dernières années, j'ai décidé, sur conseils de mes médecins, de quitter mon poste à l'exécutif communal au 1er janvier 2020.

Ma démission a été acceptée par le Conseil d'Etat en date du 26 novembre 2019.

J'ai eu un réel plaisir à m'investir pour notre belle commune et je souhaitais vous retracer ici les principales réalisations effectuées durant cette période dans mes différents dicastères, soit : travaux publics, agriculture et viticulture.

Ces dernières années, un accent important a été mis sur la réfection des routes. Ci-dessous un tableau de ces diverses réalisations :

ROUTES

ANNÉE	ROUTE	LONGUEUR
2013	Roseaux	270
2013	T9 ouest	2 000
2014	Levant	250
2014	Milieu	270
2015	Champmarais	320
2015	Est	170
2015	T9 est	700
2016	Collège	110
2016	Eden	250
2016	Îles centre	110
2016	Moulin	150
2017	Eglise	200
2017	Industrie nord	520
2017	Repos	270
2017	Rouis	100
2018	Abbaye	420
2018	Ateliers	840
2018	Gare nord	390
2018	Îles nord	210
2018	Manège	190
2018	T9 centre, services	500
2018	Vignerons centre	220
2018	Vignerons est	200
2018	Vignerons ouest	160
2019	Grand Canal	320
2019	Industrie sud	660
2019	Millière est	310
2019	Nord	140

2019	Préfecture	130
2019	Prieuré	180
	TOTAL	10 560
2020	Débord (étape 1)	2 000
2020	Gare sud	660
2020	Jonction	1 000
	TOTAL	3 660

En zone à bâtir, plus de 10 km de routes ont été rénovées, ainsi que les différents réseaux souterrains de services. Sont inclus 2.7 km de route cantonale dans le cadre de l'assainissement du bruit routier avec la pose de revêtement phono-absorbant. Pour 2020 et les années à venir, conjointement avec l'Agglo Valais Central ou l'Etat du Valais, sont établis ou en cours d'établissement les projets de rénovation de l'avenue de la Gare, de la future route cantonale projetée au sud de l'autoroute et du réaménagement de la route cantonale dans le vieux-village. Pour ce dernier projet, qui sera la carte de visite de notre village, il faut souligner l'effort particulier entrepris par le dicastère des travaux publics.

Dans la plaine agricole, l'ensemble des chemins non asphaltés a été rénové par la méthode de gravillonnage, moins onéreuse et plus appropriée aux exploitations.

DANGERS NATURELS

En partenariat avec le Canton et la Confédération, plusieurs projets majeurs ont été réalisés ou sont planifiés afin d'améliorer la sécurité de la population face aux éléments naturels. Que ce soit en termes d'éboulements ou de cours d'eau, de nombreuses mises en œuvre ont été décidées afin, d'une part, de réduire les dangers encourus, aujourd'hui comme dans le futur.

2012 – 2013

Fin de la sécurisation et renaturation des torrents Est (Moulin et Fontaines).

2013 – 2017

Sécurisation des falaises de Balavaud.

2013 – 2018

Sécurisation de la Lizerne.

2014 – 2019

Etablissement du projet de sécurisation et renaturation des torrents Ouest (Creusettaz, Plantys et Ortchou), ainsi que du canal du Couchant au nord des voies CFF.

2017 – 2020

Sécurisation de la ravine à Servaplane.

2018 – 2019

Définition des espaces réservés aux cours d'eau (ERE).

2019 – 2020

Etablissement des avant-projets pour la revitalisation des canaux du Milieu et Sion-Riddes.

2020 – 2024

Réalisation des mesures du projet des torrents Ouest.

En continu

Actualisation des cartes de dangers.

Conséquence de l'urbanisation rapide de notre village, avec un doublement de la population en 15 ans, les surfaces imperméables ont pris beaucoup d'ampleur. Conjuguées avec une intensité accrue des événements naturels, nos petits ruisseaux sont rapidement transformés en torrents fous par temps d'orage. D'importantes quantités de matériaux sont charriées depuis la commune de Conthey et terminent leur course en pied de coteau. Alarmée par les intempéries exceptionnelles de 2014, la Municipalité s'est rapidement donné les moyens pour agir et penser à la sécurisation des torrents Ouest. Les procédures ont été lancées dans l'urgence avec le soutien du Canton, mettant le dicastère des travaux publics à rude épreuve. L'application d'une démarche participative a permis de considérer les attentes des riverains au travers des nombreuses discussions entreprises, et a eu pour résultat aucune opposition reçue au terme de la mise à l'enquête publique. Le succès de l'opération permet désormais de pouvoir démarrer ces travaux de sécurisation dès 2020 et de bénéficier de taux de subvention maximisés.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET LOISIRS



© Studio Bonnardot

Les infrastructures sportives de la commune connaissent un succès fou, et sont utilisées tout autant par les écoles que par les sociétés sportives villageoises. Au Plantys, les terrains dédiés à la pratique du football ont été entièrement rénovés et de grandes améliorations apportées. En particuliers, l'avantage offert par un terrain synthétique est la possibilité de pouvoir le pratiquer 24h / 24h, contre au maximum 2 heures quotidiennes pour un terrain naturel. La Municipalité a également mis en place de nouvelles infrastructures pour la pratique de l'athlétisme (piste de sprint, piste de saut en longueur et espaces pour les lancers), tant sur le site des Plantys que sur le site de Bresse.

Une nouvelle place de jeux a vu le jour à la rue du Pont, et offre des installations pour petits et

grands. Les autres places de la Meunière et de Terreaneuf ont subi quelques améliorations.

Durant ces deux dernières législatures, plusieurs places de rencontre et de fêtes ont été réaménagées. La place des Vignerons et la place du Four accueillent les manifestations festives et culturelles. Dans le cadre du réaménagement de la route cantonale et de ses abords, les nouveaux aménagements prévus à la place de la Poste et celle des Amignes apporteront plus de convivialité, de bien-être et de proximité à chacun. Une réfection de la place de l'Eglise est également prévue, des discussions doivent encore être entreprises avec la paroisse.

INFRASTRUCTURES DE SERVICES

En partenariat avec l'ESR, de Fr 100'000.- à Fr. 150'000.- ont été annuellement investis pour procéder au renouvellement du parc lumineux existant (près de 900 lampadaires) et à la poursuite de l'équipement des rues. Cela a permis de diminuer la consommation énergétique, passant de 140W à moins de 33W par candélabre. Suite aux dernières avancées technologiques, un système dynamique avec détecteur de mouvement a également pu être installé durant les trois dernières années, notamment à Magnot, afin d'apporter un confort accru aux riverains. Ce système sera petit à petit généralisé partout où cela est techniquement possible. Il reste encore quelques rues non équipées en éclairage public, et elles le seront sans doute d'ici les trois prochaines années selon la planification établie.

En partenariat avec les Communes d'Ardon et de Conthey, et aussi au travers du Consortage de Motelon, l'approche intercommunale a permis d'améliorer la fiabilité de notre approvisionnement en eau potable. Entre 2013 et 2016, le réservoir existant de Péteille a été rénové et agrandi pour atteindre près de 2'000 m³, et une nouvelle conduite forcée de 1.8 km relie Péteille au Plan-de-la-Trouille. Notre précieuse eau est également valorisée au travers d'une station de turbinage. Plus de 3.7 millions de kWh sont annuellement produits, et il est prévu d'augmenter ce chiffre à 4.3 millions de kWh dans les trois ans à venir avec l'ajout d'une troisième chaîne d'ultrafiltration à l'usine du Petit-Saint-Bernard. Afin de se prémunir de la défaillance d'une installation, des interconnexions avec les communes du Consortage ont également été réalisées. Pour une utilisation d'appoint, le puits de pompage du Botza a été entièrement rénové en 2016.

L'eau consommée devient polluée et doit être traitée avant tout rejet dans la nature. Les installations du bassin d'eau pluviale (BEP), pouvant contenir plusieurs milliers de mètres cubes de boues le temps d'un orage, ont été entièrement renouvelées en 2019. La station de relevage des eaux usées de la zone industrielle, datant de près de 50 ans, est également en cours de rénovation, tout comme la STEP intercommunale construite aussi il y a plus de 50 ans. Plus de Fr. 25 millions de travaux sont prévus et ont débuté depuis trois ans déjà. Face aux refoulements constatés dans certaines habitations privées par temps orageux, la Municipalité a pris conscience que le système d'évacuation des eaux usées des habitations est bien trop souvent unitaire. Fréquemment, il est constaté qu'aucune mesure de précaution contre les refoulements n'existe chez les particuliers. La Municipalité réagit et souhaite porter une attention accrue aux raccordements existants ou projetés et envisage fermement l'application de demandes de mise en conformité.



© Studio Bonnardot

Recycler est un mot à la mode. En 2018, l'introduction de la taxe au poids à Vétroz a permis une diminution de plus de 50% du tonnage des déchets, contre 35% en moyenne pour les communes appliquant la taxe au sac. Les écopoints ont été agrandis afin d'augmenter la capacité des recyclables. Désormais, ces espaces accueillent également la collecte des déchets alimentaires avec un succès croissant, plus d'un tiers des ménages en étant, utilisateur régulier.

AGRICULTURE ET VITICULTURE

Un regard particulier a été apporté à la viticulture, paysage caractéristique et patrimoine de notre village, avec le soutien du Canton et de la Confédération. Avec la création du Syndicat pour le maintien du vignoble en terrasses, plus de Fr. 10 millions répartis sur 10 années sont investis pour rénover le réseau principal d'irrigation datant de plus de 40 ans et pour la reconstruction des murs en pierres sèches. Pour la plaine viticole, le projet de lutte contre le gel par aspersion nécessite



© Jean Margelsch

un investissement de près de Fr. 5 millions pour remplacer le réseau principal existant (soit près de 10 km de conduite) et la création de puits de pompage. Les conduites principales datent de 1958 et 1973 et sont à bout de course. Elles doivent être remplacées à court terme. Sans le projet de lutte contre le gel qui apporte une plus-value, aucune subvention pour le remplacement programmé de cette infrastructure ne pourrait être perçue par les propriétaires.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, je tiens ici à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil Municipal, tous les employés de la commune de Vétroz, particulièrement le chef des services techniques et ses collaborateurs, les employés des travaux publics avec qui j'ai collaboré de façon régulière durant ces sept ans. Merci pour leur travail efficace et constant au service des citoyennes et citoyens de Vétroz.

Je souhaite également bon vent à M. Stéphane Papilloud qui reprendra mes dicastères pour l'année 2020. Merci pour son engagement !

Chères Vétrozaines, chers Vétrozains, je tiens à vous transmettre mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année avec une pensée toute particulière pour les personnes malades, isolées ou traversant une période difficile. Que cette nouvelle année leur amène des petits moments de bonheur à savourer !

André Fontannaz, vice-président de la commune de Vétroz

PASSATION DE TÉMOIN

Suite à la démission de M. André Fontannaz, M. Stéphane Papilloud a accepté de relever le défi et de reprendre les dicastères d'André Fontannaz.

Stéphane Papilloud est né en 1961, et travaille comme conseiller en assurance auprès de la compagnie Helvetia. Bien connu par les Vétrozains (il fut longtemps président du Ski-club et membre actif de plusieurs sociétés), il mettra son énergie au service de la population.

Stéphane Papilloud reprendra dès janvier 2020 les dicastères des travaux publics, et de l'agriculture-viticulture.

Je l'en remercie et me réjouis de notre future collaboration.

*Pour la Municipalité
Olivier Cottagnoud, président*



PERSONNEL COMMUNAL

Trois nouveaux collaborateurs ont fait leur entrée au sein du personnel communal entre le 1er octobre 2019 et ce début d'année 2020.

Les structures de l'enfance ont engagé une deuxième stagiaire au 1er octobre 2019. Affectée à l'UAPE, **Aurégane Deschanel** occupera ce poste jusqu'au 31 juin prochain.

Jérôme Vernez est entré en fonction au dernier trimestre de l'année 2019. Ce poste d'adjoint au responsable des eaux avait été mis au concours au printemps dernier.

Finalement, **Laurent Germanier** a débuté ses activités au sein du service des constructions en ce début d'année. Il a été engagé en tant que teneur de cadastre afin de remplacer le collaborateur actuel qui prendra sa retraite au mois de mars prochain.

Nous leur souhaitons à tous les trois la bienvenue à la Municipalité de Vétroz.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



Mme Aurégane Deschanel



M. Jérôme Vernez

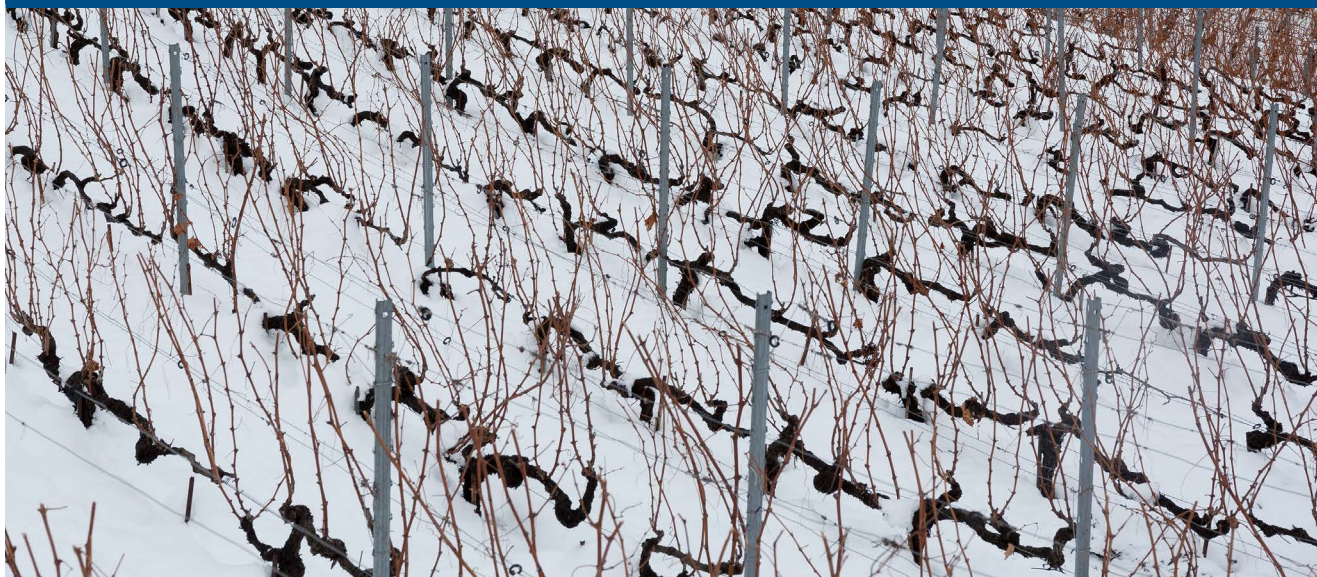


M. Laurent Germanier

INFORMATIONS OFFICIELLES

FINANCES COMMUNALES - Budget 2020

© Studio Bonnardot



La Municipalité vous présente ci-dessous son budget 2020, tel qu'entériné par le Conseil général en séance plénière du 16 décembre dernier.

Le compte de fonctionnement, présentant un total de revenus financiers de **CHF 24'315'800.-** et un total de charges financières de **CHF 21'252'350.-**, dégagera une marge d'autofinancement (MAF) prévisionnelle de CHF 3'063'450.-. Après comptabilisation des amortissements comptables, soit **CHF 5'016'900.-**, le résultat du compte de fonctionnement fait ressortir une perte nette de **CHF 1'953'450.-**.

(en CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart B19/B20
Charges	19'173'313	20'097'570	21'252'350	1'154'780
Revenus	24'200'024	24'195'610	24'315'800	120'190
Marge d'autofinancement	5'026'711	4'098'040	3'063'450	-1'034'590
Amortissements comptables	5'030'535	5'481'000	5'016'900	-464'100
Excédent de charges	3'824	1'382'960	1'953'450	570'490

Le compte des investissements présente quant à lui des dépenses brutes de **CHF 17'455'400.-**, couvertes à hauteur de **CHF 7'478'280.-** par des recettes. Les investissements nets prévus en 2020 se montent ainsi à **CHF 9'977'120.-**.

(en CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart B19/B20
Charges	8'643'871	8'729'400	17'455'400	8'726'000
Revenus	2'419'678	1'532'900	7'478'280	5'945'380
Investissements nets	6'224'192	7'196'500	9'977'120	2'780'620

La marge d'autofinancement ne suffisant pas à couvrir les investissements nets, le compte de financement présente dès lors une insuffisance de CHF 6'913'670.-.

(en CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart B19/B20
Marge d'autofinancement	5'026'711	4'098'040	3'063'450	-1'034'590
Investissement de financement	6'224'192	7'196'500	9'977'120	2'780'620
Insuffisance de financement	1'197'48	3'098'460	6'913'670	3'815'210
Degré d'autofinancement	80.76 %	56.94 %	30.70 %	-26.24 %

Au vu des prévisions budgétaires établies pour les exercices 2019 et 2020, la fortune de la Municipalité devrait passer de **CHF 12'207'522.97** au 31.12.2019 à **CHF 10'254'072.97** au 31.12.2020.



Budget de fonctionnement 2020 par nature (en CHF)

Charges		Produits	
Charges de personnel	5'843'800	Impôts	14'844'000
Biens et services	4'369'250	Patentes et concessions	539'000
Intérêts passifs	327'150	Revenu des biens	564'750
Amortissements financiers	150'000	Contributions de tiers	4'216'000
Parts et contrib. sans affectation	161'000	Parts aux recettes sans affect.	1'688'000
Participation à des collect. publiques	2'849'000	Participations de collectivités	969'800
Subventions accordées	7'254'000	Subventions acquises	620'000
Attribution financements spéciaux	17'700	Prélèvements s/financ. spéciaux	593'800
Imputations internes	280'450	Imputations internes	280'450
Total	21'252'350	Total	24'315'800
Marge d'autofinancement	3'063'450		
Amortissements comptables	5'016'900		
Résultat net	-1'953'450		

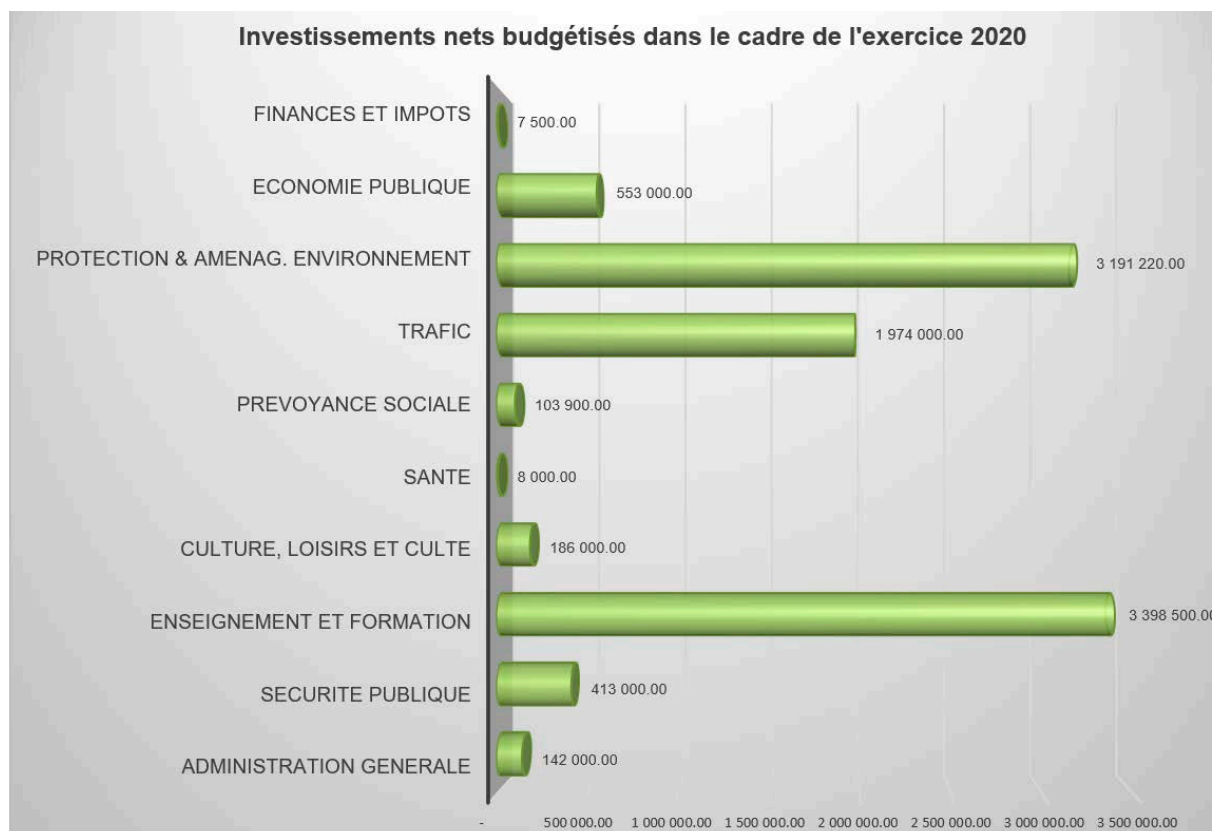
Investissements

Les dépenses nettes d'investissement, arrêtées à CHF 9'977'120.- dans le cadre du budget 2020, ont augmenté de CHF 2'780'620.- par rapport à la prévision 2019.

Pour davantage de lisibilité, seuls les investissements nets supérieurs ou égaux à CHF 50'000.- sont détaillés ci-dessous.

Libellé des investissements	Dépenses nettes
Extension du centre scolaire de Bresse	2'870'000
Réseau d'eaux usées	1'557'500
Routes communales	955'000
Eau potable (réfection de routes)	670'920
Correction des torrents ouest (lots 1 et 2)	562'500
Achat de l'aménagement du parking Rte Bassin - Rte Cantonale	330'000
Acquisition de servitudes PCi (359 places protégées)	308'000
Réseau d'irrigation	298'000
Ecole des Plantys (études en lien avec le projet de surélévation)	150'000
Ecole des Plantys (création d'espaces supplémentaires)	175'000
Achat de parcelles (parking du Raffort)	150'000
Solde des expropriations liées à la correction des torrents	150'000
Véhicules et matériel destinées aux travaux publics	145'000
Investissements relatifs au CO Derborence	141'000
Station de pompage des eaux usées	140'000
Projet de lutte contre le gel	120'000
Stade Plantys / rénovation de la cantine	110'000
Réfection des murs de vignes (subvention communale 8%)	100'000
Aménagements propres aux structures de la petite enfance	73'900
T9 Participation mandataires	68'000
Déchets alimentaires / extension des infrastructures	65'000
Passerelle de Motelon	60'000
Correction du Rhône	50'000
Autres investissements inférieurs à CHF 50'000.-	727'300
Total général	9'977'120

Graphique présentant les investissements nets projetés par centres de charges



Avec des investissements nets de CHF 9'977'120.- et une marge s'autofinancement de CHF 3'063'450.- le budget 2020 prévoit une insuffisance de financement des investissements fixée à CHF 6'913'670.-.

L'Exécutif communal en est parfaitement conscient, mais les montants prévus sont toutefois essentiels à l'entretien des infrastructures existantes ainsi qu'à une extension de celles-ci, due en grande partie à la croissance démographique que connaît la Commune de Vétroz depuis plusieurs années. L'agrandissement des centres scolaires et la mise à niveau des services (eaux potables et usées) en sont les exemples les plus frappants.

La part sans cesse grandissante des dépenses liées (sur lesquelles la marge de manœuvre est quasiment nulle), associée à une réduction des recettes fiscales propres aux personnes morales, place à l'heure actuelle le Conseil municipal dans une situation complexe. Chacun de ses membres mène toutefois une réflexion visant à trouver des solutions durables permettant d'atteindre un équilibre des finances, notamment en instaurant une politique de rigueur budgétaire.

Pour la commission des finances
Olivier Cottagnoud, Président de la Municipalité
Laurent Seppey, chef du service financier

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - 4^{ème} trimestre 2019

Personnel communal

- Décide de l'engagement d'Aurégane Deschanel en tant que stagiaire au sein des structures communales de la petite enfance.
- Suite à la démission du titulaire, propose au Conseil d'Etat la nomination de Jérôme Bétrisey comme substitut du teneur de cadastre.
- Décide de l'engagement de Gilberte Ançay en tant que coach routière.
- Met au concours le poste d'assistant(e) en information documentaire, avec entrée en fonction au 1er juillet 2020.

Finances communales

- Valide le budget 2020 de la Municipalité.
- Valide le budget 2020 du consortage de Motelon.
- Décide d'augmenter de Fr. 30.- chacune les taxes fixes et variables relatives aux eaux usées.

Travaux publics

- Attribue l'installation d'une conduite d'irrigation et l'éclairage public au chemin des Grandzettes aux entreprises Moren Frères SA pour la partie génie civil, Fred Thomas Sàrl pour la partie sanitaire et ESR pour l'éclairage.
- Attribue les mandats relatifs au curage des canaux aux entreprises Moren Frères SA pour le génie civil et Germanier Transports pour le transport.
- Attribue le mandat d'aménagement de protections contre les crues des torrents de l'ouest au groupement Idealp Drosera.
- Adjugé les travaux de génie civil relatif à la création de l'écopoint de Proumay à l'entreprise Evéquo SA.
- Prend note de l'adjudication par le Canton de l'expertise de la superstructure routière en lien avec la réfection de la route de la Zone Industrielle à Nibuxs Sàrl.
- Valide l'offre de MultiPlants Sàrl pour le déneigement des cours d'écoles et de la rue du Colège pour la saison d'hiver 2019-2020.

Constructions

- Prend note de la fin des travaux relatifs à l'extension du bureau communal.
- Concernant le futur agrandissement du centre scolaire des Plantys, décide de procéder à l'adjudication du mandat d'étude architectural selon la procédure «de gré à gré exceptionnel» et d'attribuer le mandat au bureau Rudaz & Rudaz architectes EPFL.

- Décide d'attribuer les travaux relatifs à la construction du local annexe du stand de tir aux entreprises Moren Frères SA pour la partie génie civil et Jérôme Disière & Fils SA pour la charpente.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note que, dans le cadre des jubilés des écoles (50 des Plantys et 20 ans de Bresse), des journées portes-ouvertes auront lieu les 8 (18h00-21h00) et 9 (9h00-12h00) mai 2020 sur le thème de l'autoportrait.
- Prend note que le Conseil d'Etat a soutenu la proposition du Département en charge de la formation d'augmenter le temps des élèves de première année (1H) et que le nombre de périodes hebdomadaires passera ainsi de 12 à 16 périodes dès l'année scolaire 2020-2021. La nouvelle organisation sera communiquée en début d'année 2020 aux parents.

Demandes et divers

- Concernant les mérites vétrozains 2019, décide des attributions suivantes : mérite culturel individuel à Lucie Vergère, mérite culturel groupe au Théâtre de la Grappe, mérite sportif individuel à Axel Bozon, mérite sportif groupe à Vétroz Amis Gymastes, mentions particulières à Michel Huser, Sébastien Reichenbach et Stéphane Papilloud.
- Approuve la demande d'ouverture spéciale d'Anthamatten Meubles pour le dimanche 8 novembre 2020.
- Prend note de la démission pour le 1er janvier 2020 pour des raisons de santé d'André Fontannaz de sa fonction de vice-président de la Municipalité.
- Prend acte de la désignation de Stéphane Papilloud en tant que nouveau conseiller communal dès le 1er janvier 2020.
- Décide de reconduire la subvention communale pour les vélos électriques en 2020.
- Participe en délégation aux 90 ans de Mme Lucette Moullet.
- Décide que la taxe de consommation des déchets alimentaires concernera la période allant du 1er novembre au 31 octobre.
- Participe en délégation à l'inauguration du Migros Partenaire de Vétroz.



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	